

Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°36

octobre-décembre 2024

Médias en question



Table des matières

Des reporters en première ligne.....	3
On ubérise bien les journalistes.....	6
Bombardements israéliens à Rafah : les JT plaident le droit à l'« erreur ».....	9
Une nouvelle faillite du quatrième pouvoir.....	14
Médias et extrême droite : de l'accélération au basculement.....	17
Gouvernements VS réseaux sociaux : la guerre a commencé.....	18
Arte à l'avant-garde du conformisme.....	20

Nouvelles figures d'une profession

Des reporters en première ligne

Rapporter les images au plus près de l'action, le point de vue des manifestants plutôt que celui de la police : les reporters de rue ou « street reporters » contribuent depuis quinze ans à changer le regard sur les mouvements sociaux. Comment, et au prix de quelles contradictions, ces journalistes engagés s'insèrent-ils dans un univers audiovisuel dominé par l'argent ?

Ils sont de toutes les manifestations, occupations et actions coup de poing. Équipés de caméras, parfois simplement fixées sur leur casque, ou de téléphones portables, ils couvrent de l'intérieur les luttes sociales et environnementales – ainsi que leur répression. Leurs « directs » et leurs vidéos postés sur les réseaux sociaux proposent une immersion au cœur des premières lignes de la contestation, parfois sur le modèle des jeux vidéo de tir à la première personne (FPS). Parce qu'ils documentent gestes et propos violents de la part des forces de l'ordre, les journalistes de rue ou « street reporters » ont aussi contribué à médiatiser – et à judiciariser – la question des violences policières en France ces dernières années.

Leur irruption dans l'espace audiovisuel remonte au « mouvement vert » iranien de 2009 et aux révolutions arabes de 2011. En France, elle coïncide avec l'apparition, quelques années plus tard, de nouvelles applications mobiles de diffusion en direct sur les réseaux sociaux (Periscope, Facebook Live). Le mouvement Nuit debout puis celui contre la loi dite « El Khomri » (ou « travail ») constituent la matrice de cette scène médiatique indépendante. Marquées par le débordement des organisations syndicales, par l'avènement du « cortège de tête » – groupe de manifestants non affiliés à des organisations (1) – et par un regain de conflictualité lors des défilés, les mobilisations de l'année 2016 s'accompagnent d'une couverture inédite. Aux « périscopeurs » qui filment en direct les assemblées de Nuit debout, à l'instar de Rémy Buisine, s'ajoutent bientôt des agences indépendantes spécialisées dans la couverture des manifestations, telles que Line Press, fondée par Laurent Bortolussi, et Taranis News, lancée par Gaspard Glanz.

Privilégiant les séquences d'affrontement avec les forces de l'ordre, ces médias en ligne ont été accusés, tant dans la presse de droite que dans celle de gauche, de mettre en spectacle l'émeute et de décontextualiser les mobilisations, en noyant leurs revendications dans un brouillard de gaz lacrymogène. Mathieu (les personnes désignées par un prénom ont requis l'anonymat), qui filme les cortèges depuis 2019, nuance ce jugement : « *Ce sont les algorithmes de Facebook et YouTube qui m'ont politisé. Au moment de la loi travail, j'avais 18 ans, un âge où souvent les jeunes se foutent de la politique. J'ai commencé à suivre des comptes militants, et les algorithmes m'ont recommandé des sites comme Taranis News. Ça m'a fait entrer dans la contestation avant même d'aller en manifestation.* » Les agences indépendantes ont également mis le pied à l'étrier à de jeunes reporters autodidactes ou issus de formations non reconnues par la profession. Avant de fonder sa propre agence et de devenir l'une des figures les plus en vue du milieu, Clément Lanot a fait ses classes chez Line Press.

Le mouvement des « gilets jaunes » a constitué une autre étape importante. Accent mis sur l'auto-organisation, critique virulente des médias dominants : ce mouvement bigarré a bien souvent éveillé l'intérêt pour la politique de ceux qui se revendiquent aujourd'hui « street reporters », autant que leur désir de documenter les luttes. « *La couverture médiatique mainstream me semblait tellement à côté de la plaque, explique Camille, âgée de 23 ans et reportrice indépendante depuis 2019. J'ai commencé à filmer pour montrer ce qu'étaient vraiment les manifestations des "gilets jaunes". Il y avait une ambiance très festive, très solidaire, quelque chose que je n'avais pas connu avant, au collège ou au lycée. Et puis, bien sûr, il y avait la répression policière.* »

Alors que les blessures graves de manifestants se multiplient au fil des « actes », la volonté de témoigner de ces violences devient le moteur d'un engagement par l'image. Laurent Bigot, qui a découvert puis rejoint le mouvement des « gilets jaunes » à Bordeaux et à Toulouse, se souvient : « *Au début, j'ai fait une ou deux vidéos avec mon téléphone portable pour montrer l'ampleur des cortèges, mais c'était juste pour envoyer à des amis. Et puis très vite l'angle des violences policières s'est imposé parce que, à chaque manifestation, on assistait quasiment à des scènes de guerre.* » Pour cet ancien haut fonctionnaire, seules des images prises « au contact » pouvaient attester la violence et les illégalismes des forces de l'ordre : « *Tu auras beau dire que tu es un ancien sous-préfet, ça ne sert à rien. Il faut aller filmer au-devant, là où c'est chaud. Il faut que tu les constates toi-même, les violences policières.* »

Cette détermination à monter en première ligne, au risque de s'exposer aux coups de matraque et aux projectiles, entretient un fort sentiment de distinction vis-à-vis des journalistes traditionnels, qui préfèrent se tenir plus en retrait. Comme l'explique Léo, lui aussi politisé dans les rangs des « gilets jaunes » : « *Ceux*

qui ont la carte de presse et qui ont fait des écoles, on les voit jamais devant. » Les risques sont bien réels et tout reporter indépendant a un jour ou l'autre été blessé dans une charge policière, par un tir de grenade ou par des projectiles lancés par les manifestants. L'acuité des risques implique de se protéger, chacun y allant de ses solutions pour assurer sa sécurité. Certains revêtent un harnachement complet – casque, masque à gaz intégral, gilet tactique, protège-tibia, coquille –, d'autres privilégient le duo lunettes de piscine - masque FFP2, qui permet de résister aux gaz sans trop dénoter des manifestants. Mais assurer sa protection n'induit pas uniquement un investissement matériel. Cela passe aussi par une maîtrise de soi, afin de ne pas céder aux provocations policières et de ne pas prêter le flanc aux accusations d'outrage.

« Pas un terrain pour les fillettes »

Même s'il prend parfois des accents virilistes, cet engagement corps et âme n'est pas étranger aux reportrices – pas plus que le goût de l'adrénaline. Certes minoritaires, elles s'imposent, notamment en animant des chaînes YouTube ou des comptes X très suivis. Et s'exposent aux mêmes risques. Plusieurs femmes ont été brutalisées ces dernières années, et certaines témoignent avoir subi des insultes sexistes de la part des policiers. Des tensions émaillent également les rapports de genre entre journalistes indépendants. Au-delà de l'agressivité qu'affichent certains de leurs collègues masculins pour accéder au meilleur angle de vue, les jeunes reportrices interrogées déplorent des propos condescendants, voire ouvertement machistes : « *C'est pas un terrain pour les fillettes ici, dégage !* », s'est un jour entendu dire une jeune photographe – avant que le matamore ne détale à la première charge policière, tient-elle à préciser. En manifestation et parfois au-delà, les reporters indépendants ont cependant tendance à se rassembler dans des groupes affinitaires mixtes unis par de solides liens d'amitié et de solidarité.

Plus que le genre, ce sont les différences de statut et les rapports contrastés au « métier » qui divisent un milieu hétérogène. Certains reporters indépendants se sont professionnalisés au fil des ans, en rejoignant des médias en ligne (Brut, Loopsider, QG, Le Média) ou en fondant leur propre agence. Désormais salariés, ils sont titulaires d'une carte de presse, qui assure une certaine protection mais aussi une plus grande liberté de mouvement – par exemple pour s'extraire plus facilement en cas de nasse. Les « street reporters » revendiqués cultivent une posture plus critique à l'égard de la corporation. Exerçant ou se destinant à d'autres activités – boulanger, brancardier, travailleur saisonnier en boîte de nuit ou employée dans la restauration, pour ne mentionner que celles des personnes rencontrées dans des cortèges –, ils perçoivent souvent la professionnalisation comme un renoncement à leurs valeurs. « *Quand tu es dans le stress de l'obligation de vendre, tu ne vas plus sur une action parce qu'elle te semble légitime mais parce qu'elle peut potentiellement créer du buzz, peu importe la cause,* explique Camille, étudiante en master d'affaires publiques. *En te professionnalisant, tu perds ta liberté et ta sincérité.* »

S'ils vilipendent les médias dominants, les reporters de rue ne cessent pourtant de les fournir en contenu, et démontrent au passage que les effets de la « plate-formisation » ne sont pas à sens unique : pour les grands médias, il s'agit autant d'ajuster leur offre aux plates-formes numériques que de s'approprier les formats et les tendances qu'elles favorisent. Formatées par les réseaux sociaux, les vidéos diffusées par les « street reporters » sur X, Facebook et TikTok durent entre cinq et trente secondes. Leur mise en ligne intervient de manière quasi simultanée avec l'événement filmé (charge policière, interpellation de manifestants, blessure d'un policier, etc.). Agences de presse et chaînes télévisées surveillent les réseaux sociaux pour repérer les vidéos virales. En quelques minutes, ces médias devenus friands de contenus glanés sur les plates-formes numériques peuvent contacter les auteurs. L'esthétique immersive de ces vidéos, leur caractère souvent spectaculaire et la promesse d'authenticité que recèle leur relatif amateurisme (souvent souligné sur les chaînes télévisées par la mention « images amateurs ») expliquent cet engouement. À cela s'ajoute leur prix : il est bien moins coûteux de se tourner vers les reporters indépendants (dont chaque vidéo se monnaie autour de 300 euros, pour une diffusion non exclusive) que de déployer une équipe sur le terrain, laquelle risque à tout moment l'incident avec des manifestants chauffés à blanc par le traitement médiatique des mobilisations. Même les reporters de rue les plus hostiles aux chaînes institutionnelles peuvent commercer avec elles. Ils s'en justifient alors par le caractère non intentionnel de ces échanges. « *On a un peu braqué Hanouna* », s'amuse l'un d'entre eux, en expliquant comment, en collaboration avec un camarade plus versé dans ces transactions, il est parvenu à arracher plusieurs milliers d'euros à la chaîne C8 durant le mouvement contre la réforme des retraites de 2023, après avoir menacé de poursuivre le média pour usage non autorisé de plusieurs de ses vidéos dans l'émission « Touche pas à mon poste ».

Pour autant, la circulation de ces séquences ne se réduit pas à des logiques commerciales. Ces images, mais aussi le son qui les accompagne, présentent une valeur probatoire pour différents types d'enquêteurs (2). Les reporters indépendants se trouvent régulièrement sollicités dans le cadre de procédures judiciaires impliquant des manifestants ou des membres des forces de l'ordre accusés de violence, souvent par les parties

mais aussi par des instances de contrôle des forces de l'ordre, comme l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Selon l'avocat Arié Alimi, qui fait lui-même un usage intensif du matériau audiovisuel, la reconnaissance du statut probatoire des vidéos ne va toutefois pas de soi : « Les juges sont souvent très embêtés par les images. Ils ont un logiciel d'appréciation de la preuve qui repose sur la confiance à l'égard de la parole policière. » À cela s'ajoutent le conservatisme de nombreux magistrats et leur méfiance envers la vidéo. « Mais les juges ont commencé à s'habituer, note M. Alimi, et puis il y a une évolution parce qu'ils se rendent compte que la parole des policiers est battue en brèche » – notamment par la prolifération de vidéos de violences policières.

Les images sont indociles

Les contenus audiovisuels des reporters indépendants alimentent également un nouveau genre d'investigation journalistique : l'enquête vidéo en source ouverte, pratiquée par *Libération*, *Mediapart* ou *Le Monde*, ce dernier lui consacrant même une « cellule » spécifique. Désormais diversifié, le genre s'est imposé en France par la reconstitution de faits de violence policière. Des reporters indépendants ont apporté des éléments décisifs dans la reconstitution du tir de grenade ayant coûté un œil au « gilet jaune » Manuel Coisne ou, plus récemment, de celui ayant grièvement blessé Serge Duteuil-Graziani à Sainte-Soline (3).

Les images sont pourtant notoirement indociles ; polysémiques, elles se prêtent à des usages contradictoires et à de spectaculaires retournements de sens. Les contenus audiovisuels des « street reporters » ne font pas exception à la règle. Ils échappent aux intentions de leurs auteurs, et servent parfois la police dans ses propres enquêtes à charge. C'est là un usage de leur travail dont les reporters indépendants sont moins enclins à s'honorer, parce qu'il leur rappelle combien ils contribuent – certes, à leur corps défendant – à resserrer les mailles du filet de la surveillance.

Laurent GAYER (Monde diplomatique, juillet 2024)

Directeur de recherche au Centre de recherches internationales (CERI) - Sciences Po.

(1) Mathieu Brier, Naïké Desquesnes et Perrine Poupin, « Les voix du cortège de tête », *Revue Z*, n° 10, Montreuil, 2016.

(2) Fabien Jobard et Guillaume Le Saulnier, « Maintien de l'ordre et “guerre des images” » (PDF), *MEI - Médiation et information*, n° 53, Paris, 2023. Lire également Ulrike Lune Riboni, « Sans les images ? », *Le Monde diplomatique*, août 2023.

(3) Pour un exemple, cf. cellule Enquête vidéo, « Un policier mis en examen dans l'affaire d'un “gilet jaune” éborgné à Paris », *Le Monde*, 5 mai 2023.

On ubérise bien les journalistes

Comme d'autres travailleurs, les journalistes subissent l'externalisation de leurs tâches et le nivellement vers le bas de leurs conditions de travail. À force d'encourager la production d'articles standardisés, attendus, recopiés sur des dépêches d'agences, les entreprises de presse ont facilité le remplacement des rédacteurs par des exécutants mal payés. En attendant les robots...

Se rêver reporter, puis passer des journées à usiner du texte sans faire de terrain, ni fournir la moindre source. Telle est l'expérience vécue par Clara Landrieux (1) pendant huit mois à la sortie de son école de journalisme. Lancée sur un marché du travail peu florissant, la jeune femme peine à décrocher un poste. Alors, quand un ami lui parle d'une agence de presse nommée 6Medias et d'un « travail alimentaire » astucieux pour s'insérer dans le métier, elle tente sa chance. La phase de recrutement se résume à un test écrit « quasi automatiquement » validé, selon la vingtenaire. S'ensuit une formation d'une journée durant laquelle Clara doit se montrer capable d'écrire huit articles en quelques heures.

Une fois l'essai transformé, les journalistes de 6Medias signent, à la pige, des « papiers » sur les sites de titres de presse renommés comme *Le Point*, *Gala* ou *Géo*. La plupart du temps, le lecteur ignore que la production de ces textes fait l'objet d'une sous-traitance. Quand celle-ci n'est pas spécifiquement indiquée, tout laisse en effet croire qu'il s'agit d'un texte écrit par un journaliste de la rédaction. Aux yeux des chefferies, le recours à cette forme d'ubérisation se justifierait afin de mieux coller aux attentes du lectorat. « Dans le milieu, on ne parle pas d'ubérisation mais de producteurs de contenus, corrige d'emblée un ancien rédacteur en chef Web d'un journal ayant fait appel à cette main-d'œuvre à l'efficacité redoutable. Car la réalité, c'est qu'on ne gère pas un site Internet comme on gère un journal. Sur le Web, le contenu qui cartonne est souvent de basse qualité. Il flirte avec le people, la reprise de dépêches AFP, les faits divers crados ou la titraile racoleuse. On va par exemple titrer "Un enfant évite de peu de se faire écraser" car on sait que sur Discover, le flux d'informations de Google, l'article va s'envoler. Mais on ne va pas préciser que l'histoire s'est déroulée au Pérou, sinon cela pourrait générer moins de clics. » Le responsable se défend d'avoir importé cette pratique dans son ex-rédaction. Il y a quelques années, explique-t-il, le service publicité avait besoin d'une plus grande audience sur le site pour décrocher de nouveaux contrats. La direction a tranché en faveur d'une agence de presse externe, contrairement à ce que voulait le rédacteur en chef Web. « J'ai proposé d'embaucher des gens, mais ça prend du temps. Je reste persuadé que ce n'est pas ce qu'il fallait faire. »

Dans l'univers de l'information gratuite financée par la publicité, le clic est le nerf de la guerre (2). Et pour le générer, autant s'en tenir à de vieilles recettes. C'est là qu'interviennent les petits soldats du journalisme de 6Medias et d'autres agences comme Com'Presse ou ETX Majelan, trio qui domine ce marché. Leur mission : écrire un « papier » par heure afin de multiplier les contenus et les chances qu'un article trouve son public... et les publicités qui l'accompagnent. Un rythme frénétique. « Tu dois enchaîner toute la journée, comme à l'usine, se désole Clara. Quand tu as fini un papier, tu prends le suivant. » Cette vision d'un journalisme flexible, sans information ajoutée, entraîne un renouvellement rapide du personnel. La rédactrice a abandonné après avoir reçu une nouvelle remarque blessante d'un supérieur. D'autres rédacteurs à la chaîne contactés n'ont pas tenu huit mois. « Nous avons eu un seul prud'homme en douze ans et, fait rarissime, nous l'avons gagné », fait valoir M. Rémi Duval, directeur général de l'entreprise.

La cadence infernale s'accompagne d'un sentiment de relégation parmi les « outsiders » de la profession, quand écrire se limite souvent à « bâtonner », c'est-à-dire à raccourcir et à reformuler des dépêches d'agences de presse ou à copier-coller des informations glanées chez la concurrence, puis à réécrire l'ensemble sans mentionner la source, en fonction des sujets imposés par les clients. Les « insiders », eux, bénéficient de plus de temps pour écrire ou, chance suprême, pour enquêter. Quand le format le leur permet, leur travail débouche sur une publication imprimée, perçue comme plus valorisante par une partie de la profession. Les jeunes journalistes n'ont pas toujours conscience de ce marché du travail à deux vitesses. « Dans la vision du métier qu'on nous enseigne en école, cet écosystème précaire n'existe pas, relève Clara. Cette ubérisation s'est installée sournoisement. » La journaliste pointe aussi une rémunération bien trop faible. Plusieurs anciens de 6Medias font état de journées de travail d'une durée de sept à huit heures et demie, payées 101 euros brut, hors treizième mois et intéressement – soit environ 2 000 euros brut mensuels. Son concurrent ETX Majelan paye un peu mieux mais, comme le précise une ancienne pigiste qui a travaillé pour *Femme actuelle* en 2023, « notre statut est celui d'un CDD d'usage [renouvelable à l'infini sans délai de carence], censé être illégal en presse écrite ».

Des rédacteurs en chef et une dizaine de journalistes autour d'une table s'écharpent quant à l'importance des sujets à traiter : voilà peu ou prou l'image d'Épinal. Mais dans de nombreux magazines, ces espaces d'échanges ont tendance à se vider au profit d'une équipe éparpillée. « La rédaction à laquelle j'appartenais

depuis plusieurs années a disparu lors du rachat du titre par le groupe Reworld, explique Jean-Jacques Filleule (3). Elle n'a jamais été reformée. Le média a ensuite été confié à une agence de presse, puis à une autre. Il a été placé sous la responsabilité d'un chef nommé par Reworld, qui chapeaute une équipe de pigistes fonctionnant en télétravail. » Ce journaliste continue de travailler pour le titre, mais il a perdu 30 % de son salaire dans l'opération. « Certains papiers sont vraiment à la limite de l'amateurisme », estime-t-il, cependant que l'infographie et les cartes se trouvent réduites à la portion congrue.

« Ce que Spotify est à la musique »

Les agences de presse sous-traitantes ne s'arrêtent pas au seuil du Web. Lorsque les publications imprimées les sollicitent, l'objectif consiste également à éviter la signature de contrats à durée indéterminée (CDI) ou même déterminée (CDD) en externalisant la production. De nombreuses directions de magazines voient dans le recours à une main-d'œuvre à bas coût une manière de compenser la baisse des ventes. « Le diable peut avoir beaucoup d'arguments, mais je ne crois pas du tout à la pérennité du modèle des magazines ubérisés », tempère Hervé Poirier. L'ancien directeur et rédacteur en chef de *Science & vie* a quitté le magazine après le rachat en 2019 du groupe Mondadori France par Reworld Media. Avec d'autres journalistes écœurés, il a fondé un média concurrent, *Epsilon*.

« Il faut vivre avec son temps. Il faut arrêter de relayer le discours de ceux qui se plaignent, cela ne sert à rien, s'agaçait M. Pascal Chevalier, fondateur de Reworld lors d'une interview accordée à CB News (27 février 2021). Au final, notre métier, c'est d'être ce que Spotify est à la musique (...) : une plate-forme de contenus. » M. Gauthier Normand, directeur général, ajoute dans le même entretien : « C'est le lecteur qui décide de la qualité du contenu. La méthode de production, nous ne souhaitons pas nous attarder dessus. »

Cette ubérisation inspire les concurrents. Et pas seulement les groupes cotés en Bourse comme Reworld, mais aussi le groupe familial Marie Claire, propriétaire de *Cosmopolitan* et de *La Revue du vin de France*. Au sein du mensuel féminin *Marie Claire*, une partie de l'équipe redoute la mise en œuvre du projet de « mutualisation et externalisation de la fonction de secrétaire de rédaction ». « Dans le groupe, certains médias sont déjà externalisés : Cuisine et vins de France ou *Magicismaman*, précise Françoise Feuillet, la déléguée du Syndicat national des journalistes - Confédération générale du travail (SNJ-CGT). *Maintenant, ce sont des titres plus importants qui pourraient être touchés, comme le nôtre, mais aussi Avantages et Cosmopolitan.* » La direction ne se contente pas d'imiter la recette de Reworld, elle fait appel au même prestataire, Com'Presse. Cette entreprise spécialisée dans le « contenu médiatique » affirme, sur son site Internet, produire entre cent cinquante et deux cents magazines par an pour une multitude de médias (l'émission « Secrets d'histoire », des hors-séries de *Science & vie* et du *Point*, *Nous deux*, *Mon jardin & ma maison...*) grâce à un réseau de plus de trois cents journalistes payés au feuillet à des tarifs très divers. 6Medias en revendique une centaine et ETX Majelan ne communique pas de chiffre.

Du côté de l'intelligence artificielle

Ces évolutions s'inscrivent dans un mouvement de fond qu'elles prolongent dans des proportions et des formes nouvelles. En 2004, l'agence de presse Reuters avait déjà délocalisé une partie de sa rédaction en Inde pour couvrir l'actualité de deux mille petites et moyennes entreprises américaines cotées à la Bourse de New York (4). Cette pirouette permettait de profiter de salaires plus bas et de coûts qui, de l'aveu même du média, étaient de 60 % moins élevés.

Plusieurs journalistes suspectent le groupe La Dépêche du Midi d'avoir mis en place une « combine » originale : fonder sa propre agence de presse pour sous-traiter... à soi-même. La Dépêche News – une entreprise qui dépend du groupe de la famille Baylet – a permis à *La Dépêche du Midi* de recruter trente à quarante journalistes à des conditions salariales moins favorables depuis 2017, alors que, dans les faits, ils travaillent pour le titre régional du Sud-Ouest. « Initialement, on n'avait pas le droit au même nombre de jours de RTT que les salariés recrutés sous l'ancienne formule, raconte, sous couvert d'anonymat, une journaliste toujours dans le groupe. Depuis 2022, cette situation a été régularisée, mais je gagne toujours au moins 400 euros brut de moins que si j'avais été recrutée par La Dépêche et non par son agence de presse. » Claire Raynaud, l'une des premières salariées engagées sous la nouvelle formule, estime à 30 % la décote de son salaire par rapport à celui d'une personne recrutée directement. Elle a entamé une longue procédure aux prud'hommes qu'elle a remportée en première instance. Le 30 juin 2023, la cour d'appel de Toulouse a reconnu qu'il « existe bien un lien de subordination non seulement avec la société La Dépêche News, qu'aucune partie ne remet en cause, mais également avec la société Groupe La Dépêche du Midi ». Lors d'une audition devant le Sénat, le 3 février 2022, M. Jean-Michel Baylet, directeur général du groupe, expliquait : « Si l'on souhaite que les journaux perdurent, il faut bien rationaliser. » Engagée sur la même voie, *La Voix du Nord* avait souhaité, après un plan de départs fin 2022, créer une agence de presse externe. Avant de reculer face à la levée de boucliers

suscitée par le projet. À la place, un statut de rédacteur sédentaire a été mis en place – moins bien rémunéré (5).

« À force de laisser les entreprises de médias chercher des moyens rapides pour faire de l'audience, elles vont regarder du côté de l'intelligence artificielle (IA), prédit un ancien responsable ayant fait appel à une agence de presse ubérisante. Un jour, on n'aura même plus besoin de journalistes mais d'éditeurs Web qui vérifient ce qui a été pondu par la machine. Une entreprise comme 6Medias sera alors peut-être elle-même remplacée par l'IA. » Et le journalisme d'écriture automatique atteindra son pinacle.

Vincent BRESSON, journaliste (Monde diplomatique, juillet 2024)

(1) Son nom a été changé à sa demande.

(2) Lire Sophie Eustache et Jessica Trochet, « De l'information au piège à clics », *Le Monde diplomatique*, août 2017.

(3) Son nom a été changé à sa demande.

(4) Randeep Ramesh, « The outsourcing of journalism », *The Guardian*, Londres, 7 octobre 2004.

(5) Cf. « *La Dépêche du Midi* engage-t-elle des journalistes *low cost* ? », *La Revue des médias*, 14 novembre 2023.

Bombardements israéliens à Rafah : les JT plaident le droit à l'« erreur »

Dans la nuit du dimanche 26 mai, l'armée israélienne bombarde le camp humanitaire de Tal al-Sultan. Qualifié de massacre ou de carnage par de nombreuses ONG, ce bombardement est l'un des plus meurtriers de l'offensive lancée par Israël sur Rafah depuis le début du mois de mai. Il a légitimement choqué massivement le monde entier, notamment du fait de la diffusion instantanée d'images apocalyptiques sur les réseaux sociaux : un camp sous les flammes, 49 morts, des corps calcinés, un bébé décapité et plus de 180 blessés [1]. Face à cela, nous pouvions nous attendre à une réaction médiatique à la hauteur de la gravité de l'événement. Ce fut pourtant loin d'être le cas.

Depuis huit mois, nous ne cessons d'observer une véritable incapacité médiatique à traiter de ce qu'il se passe à Gaza de manière régulière et juste, voire à traiter du sujet tout court pour certains médias. Déshistoricisation ; infime temps d'antenne accordé au sort des Palestiniens ; minimisation et délégitimation de leur parole ; déshumanisation persistante ; faux équilibres ; commentariat militaire omniprésent ; accompagnement de la propagande israélienne ; marginalisation des chercheurs compétents et des paroles contestataires ; etc.

Les biais et les fautes éthiques des grands médias français perdurent malgré la gravité des événements. Ce manquement au devoir d'informer s'est ainsi encore donné à voir après le bombardement par l'armée israélienne du camp humanitaire de Tal al-Sultan le 26 mai. À bien observer la programmation des chaînes d'information en continu le soir même, celle des journaux télévisés le lendemain, de même que les Unes des grands quotidiens d'information générale, nous nous apercevons en effet assez vite que le réveil médiatique n'est toujours pas d'actualité.

TF1 et France 2 : deux JT, un même traitement

• Un temps d'antenne minimaliste

Le lundi 27 mai, les JT de France 2 et TF1 ont consacré un sujet au bombardement du camp Tal al-Sultan de Rafah, à la fois dans leurs éditions de 13h et de 20h. Chacun dure en moyenne... 2 minutes. Sur la journée du lundi, TF1 et France 2 confondus, le bombardement du camp palestinien de Tal al-Sultan aura ainsi occupé 8 minutes et 37 secondes de temps d'antenne... sur environ 160 minutes de journaux télévisés.

Pour bien mesurer la minimisation médiatique de ce massacre, il suffit de comparer cette couverture à celle d'autres sujets figurant au sommaire de ces quatre JT, qui ont par exemple accordé un temps d'antenne plus élevé à un sujet sur « le succès des Air Fryer » (3min13, JT de 13h de France 2), sur le recyclage des matelas (3min10, JT de 13h de TF1) et autant à un sujet sur la hausse des ventes de glaces à l'approche de l'été (2min, JT de 20h de TF1).

En analysant le contenu de ces sujets, nous observons d'abord que France 2 et TF1 les ont construits de manière quasi identique. Les séquences sont agencées dans le même ordre, les rédactions convoquent des témoins et porte-parole identiques, diffusent les mêmes images et adoptent le même cadrage : « Que s'est-il passé à Rafah ? » Si cette question peut être un bon angle de départ, les reportages ne se donnent pas réellement les moyens d'y répondre, et ne cherchent pas tant à établir les faits avec exactitude, qu'à arbitrer entre les différentes « versions » en présence. Dès lors, la légitimité *a priori* dont continue de jouir l'armée israélienne et la présomption de véracité qu'accordent les chefferies médiatiques à ses propos ouvrent la porte aux biais massifs à l'œuvre depuis huit mois. Notamment dans les éditions de 13h de France 2 et TF1, où sont non seulement renvoyés dos à dos les deux récits de l'événement, l'un israélien, l'autre palestinien, mais où ce dernier est de surcroît subtilement et systématiquement remis en cause. Aussi la question initiale « Que s'est-il passé à Rafah ? » en cache-t-elle une autre, plus à l'image du traitement des « 20h » : que s'est-il « réellement » passé à Rafah *selon l'armée israélienne* ?

• Le poids persistant de la propagande israélienne

On apprend ainsi dans les deux éditions du 13h que « l'armée israélienne assure avoir visé un complexe du Hamas » et que, de l'autre côté, « les autorités palestiniennes dénoncent un atroce massacre » et communiquent un « bilan du nombre de morts impossible à vérifier » (TF1). France 2 rend d'abord compte de la propagande de l'armée, puis ce sont « d'autres sources » – non citées, non identifiables et floues – qui rapportent que « c'était un camp de déplacés ». La simple mise en récit des événements laisse planer le doute sur la véracité de l'information provenant de la partie palestinienne. Plusieurs sources face à une seule, mais les premières en ressortent comme insignifiantes et peu fiables.

En dépit des images à disposition de la rédaction de France 2, le poids symbolique de l'État d'Israël est tellement important que la correspondante va même jusqu'à anticiper la défense de l'armée, si ce n'est exonérer cette dernière : « *Cet endroit était-il la cible ? Y a-t-il eu une erreur de tir ?* » Le tout en diffusant de nouveau sa communication : d'abord à propos des deux membres du Hamas prétendument visés par cette attaque, avec déclinaison de leur identité et photo portrait à l'appui, sans que la rédaction soit pourtant en mesure de vérifier cette affirmation – « *On ne sait pas s'ils ont été tués* », précise d'ailleurs la voix off ; ensuite, concernant la justification du bombardement, qui n'est d'ailleurs jamais nommé comme tel, euphémisé à travers l'usage du terme « *frappe* ».



Pire : pour appuyer un peu plus cette défense, France 2 avance une autre justification en conclusion du sujet : « *Hier, le Hamas a continué de lancer des roquettes sur Israël. Huit ont visé Tel-Aviv. L'armée affirme que ces projectiles venaient de la ville de Rafah.* » De là à parler de « *légitime défense* », il n'y a qu'un pas... que France 2 franchit sans le dire, « *oubliant* » au passage de préciser que les roquettes sur Tel-Aviv n'ont fait aucune victime. La correspondante avance de plus cet élément juste après avoir rappelé les ordonnances de la Cour internationale de justice émises deux jours plus tôt à l'encontre d'Israël, concernant la protection des civils et l'arrêt immédiat de l'offensive à Rafah (24/05). Cet enchaînement dit donc sans le dire que si Israël ne respecte pas cet ordre, le Hamas ne le fait pas non plus. « *Un point partout, la balle au centre* », suggère France 2 à demi-mot, sans avoir l'air de réaliser combien un tel récit est en contradiction totale avec le droit international...

La déresponsabilisation de l'État israélien prend une tournure plus sidérante encore dans l'édition du 20h, France 2 indiquant en ouverture de sujet que « *la frappe a déclenché un incendie dans lequel auraient péri les victimes* ». Résumons : ce n'est plus vraiment le bombardement qui tue, mais ses conséquences ; ce n'est pas l'armée israélienne qui tue, mais simplement le feu. Pour le reste, les 20h des deux chaînes se contentent peu ou prou de dupliquer le contenu des sujets diffusés dans le 13h. À une (grande) exception près pour France 2 : d'une part, l'intégration d'une déclaration de Benjamin Netanyahou, dont France 2 tient à dire qu'il « *s'est engagé à enquêter sur les faits* » ; d'autre part, la diffusion de nouveaux éléments de propagande de l'armée israélienne quant à la zone visée. Voyons plutôt :

Voix off France 2 : De son côté, l'administration du Hamas accuse l'armée israélienne d'avoir visé des civils. [Ismail Al-Thawabta, directeur général du bureau des médias du Hamas à Gaza : L'armée d'occupation avait désigné ces zones comme sûres. Et a appelé les citoyens à s'y rendre. Et maintenant, elle y commet des massacres et des exécutions.] Une version que Tsahal réfute en publiant cette carte. On y voit le lieu de la frappe, situé hors de la zone humanitaire définie comme sûre pour les civils par Tsahal.



Point final... et nouvelle opération de diversion propagandiste sous couvert de « fact-checking ». Si la rédaction avait en effet fait son travail *a minima*, elle ne se serait pas contentée de relayer la communication de l'armée et aurait fait valoir un point de vue contradictoire sur cette affaire. Par exemple celui défendu par le juriste Johann Soufi chez Arrêt sur images (31/05) : « Ça ne change rien, en réalité. C'est un appareil de raisonnement pseudo juridique pour justifier des actes qui sont de manière évidente contraires au droit international, contraires à l'ordonnance de la CIJ [...] et contraires aux principes les plus fondamentaux qui sont l'exigence, pour la partie attaquante, de discriminer entre les civils et les combattants, de prendre des mesures nécessaires pour assurer la protection des civils. [...] Il s'agit d'une violation du droit international, il s'agit d'un énième crime de guerre. » Mais « informer » est-il encore l'objectif de France 2 ?

• La déshumanisation continue

En plus de problématiser leurs sujets de manière similaire, les rédactions de France 2 et TFI reprennent les mêmes images et les séquentent de la même manière, autant dans leurs éditions du 13h que du 20h. En résumé, chaque sujet commence par des images du camp de Tal al-Sultan en flammes, la nuit. On y voit des victimes palestiniennes indistinctes, apeurées, auxquelles succèdent des plans de jour montrant des Palestiniens fouillant dans les débris, puis un témoignage : une Palestinienne au 13h et un Palestinien au 20h. Arrive ensuite la communication officielle de l'armée israélienne, puis celle du Hamas – par le biais du directeur général du bureau des médias –, la réaction de Benyamin Netanyahu et, pour finir, une poignée de réactions de dirigeants occidentaux ou d'organisations internationales.

On constate que les sources des images ne sont pas citées, alors que selon toute vraisemblance, toutes proviennent d'Al-Jazeera. Si les reportages de la chaîne qatarie donnent bien les noms de leurs témoins – les Palestiniens Umm Mouhamad Al Attar et Mohammed Abuassa –, dans les sujets de France 2 et de TFI, le nom de la première disparaît. Quant au second, son témoignage n'est repris qu'au 20h et seul TFI cite son nom.



Mais ce sont en réalité les « reportages » dans leur intégralité qui contribuent à entretenir la dépersonnalisation et la déshumanisation des Palestiniens. Dans cette foule indistincte où se mélangent hommes, femmes,

enfants et sacs mortuaires, la place du témoignage est totalement résiduelle : dans les journaux de France 2, les deux Palestiniens filmés s'expriment respectivement 6 secondes (au 13h) et 9 secondes (au 20h)... Au-delà, ils ne sont jamais nommés pour ce qu'ils sont : des Palestiniens. Ils sont des « déplacés », des « réfugiés », des « civils », des « témoins », mais rattachés à aucune nationalité, aucune terre. Ils ne sont toujours pas considérés comme un peuple, ils restent une foule non identifiée.

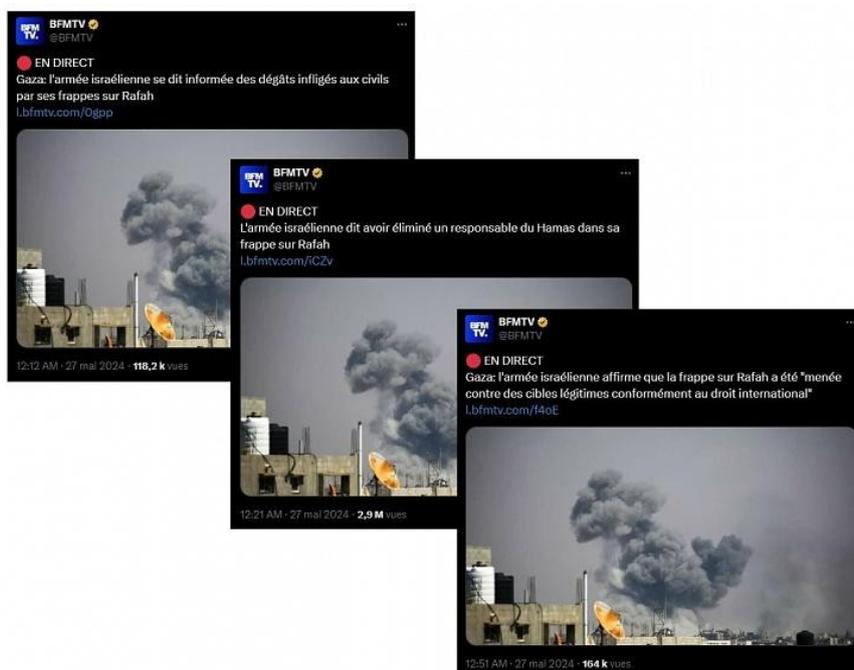
Au 13h de TFI, le nombre de morts sous les bombardements est indiqué avec des pincettes : le bilan est toujours sourcé au conditionnel d'un « selon le Hamas » – formule générique qui entretient une suspicion systématique – et il ne devient « exact » au 20h de TFI que lorsqu'il est donné par Médecins Sans Frontières. De manière générale, ce traitement au rabais des vies palestiniennes sert la déshumanisation structurelle : *in fine*, ce que nous propose le 20h, c'est une petite fenêtre sur un « événement » complètement décontextualisé du reste de la guerre génocidaire. La preuve : aucun bilan chiffré des Palestiniens tués ou blessés depuis octobre n'est rappelé à l'antenne.

Une médiatisation à l'image du bruit médiatique

La minimisation – quantitative et qualitative – des événements opérée par les 20h est à l'image de la médiatisation globale de l'événement. Au soir du 26 mai, de premières images insoutenables ont émergé sur les réseaux sociaux aux alentours de 22h en France, mais aucune chaîne d'information en continu ne s'est vraiment emparée du sujet avant le lendemain. Vers 22h30, BFM-TV se fend d'un bandeau « Alerte Info » sans pour autant aborder le sujet dans son émission « Week-end en Direct ».

ALERTE INFO - Gaza : 30 morts lors d'une frappe israélienne près de Rafah, selon le bureau des médias du Hamas.

Les chaînes d'information en continu ont pour habitude de chambouler leur direct. Le flux d'images qui parvint de Gaza dès le dimanche soir aurait pu être l'occasion de faire une édition spéciale, mais cela n'a – évidemment – pas été le cas. Aux alentours de minuit, le sujet n'est même pas recensé au rang des « dernières actualités » du fil info de BFM-TV, mais sur X, la chaîne ne tarde pas à relayer la communication de l'armée, après avoir diffusé l'alerte du Croissant Rouge palestinien concernant du bombardement :



Sur France Info, aucune information non plus jusqu'à la reprise de l'antenne par France 24. Pas plus que sur LCI, où l'information du bombardement, totalement banalisée, est noyée au milieu d'un fil info qui, par définition, fait perdre le fil de ce qu'est... une information.

20:58 Culture, médias et divertissement "Geneviève n'était pas une femme facile" : Sylvie Tellier raconte son parcours au comité Miss France dans Sept à Huit	21:00 Sujets de société Mobilier de jardin : ces trois matériaux résistent (presque) à tout !	21:29 Élection Européennes 2024 Partie de campagne : Jordan Bardella, une campagne européenne aux enjeux très nationaux
21:39 International ● EN DIRECT - Guerre en Ukraine : le président Volodymyr Zelensky attendu en Espagne lundi	21:47 Sujets de société "Appel manqué de maman" : le bad buzz de Deliveroo après une campagne pour la fête des Mères	22:13 Élection Européennes 2024 VIDÉO - Élections européennes : Jordan Bardella défend sa proposition de "double frontière" sur TF1
22:39 International Gaza : le Croissant-Rouge palestinien rapporte un "grand nombre" de victimes lors d'une frappe israélienne	22:47 International VIDÉO - Nouvelle polémique au sommet de l'Everest après un dangereux embouteillage	23:17 Sciences "Gliese 12 b" : une nouvelle planète potentiellement habitable découverte par des scientifiques

Du côté de la presse écrite, publier une Une dès le lundi semblait compliqué en termes de timing. Mais les couvertures de la presse quotidienne nationale du mardi n'ont pas mis Rafah en lumière. Comme le détaille ce thread sur X du journaliste Tom Jakubowicz (28/05), seul *L'Humanité* a titré son édition du jour sur le « massacre à Rafah ». *Le Monde* accorde certes un encart de sa Une aux bombardements, mais prend soin de mettre en avant la défense de l'armée israélienne. Si *Libération* et *La Croix* en parlent dans leurs pages, ça n'est pas dans les premières, ni dans les éditos. Au *Figaro* et au *Parisien*, le camp, Rafah, la Palestine n'existent pas non plus en Une : le premier consacre sa couverture à l'Europe et n'évoque même pas le massacre dans ses pages intérieures. Quant au second, il persiste et signe dans la caricature en consacrant sa Une... aux Champs-Élysées [2].

D'ores et déjà baptisé « le massacre de Tal al-Sultan », le bombardement de ce camp de réfugiés palestiniens fait aujourd'hui l'objet d'une page Wikipédia spécifique, a été dénoncé par plusieurs ONG, et a même été condamné par le président Emmanuel Macron. Pourtant, il n'existe pas comme tel dans les médias français. Les deux journaux télévisés les plus regardés en France l'ont traité comme un nouvel épisode banal d'un conflit totalement asymétrique que les grands médias persistent à vouloir « équilibrer » en renvoyant chaque acteur dos à dos depuis octobre. Le massacre surgit dans « l'actualité » pour mieux disparaître, presque instantanément. La déshumanisation des Palestiniens se poursuit à la télévision française. Alors que plus de 35 000 d'entre eux ont été tués depuis octobre, le naufrage médiatique continue.

Célia CHIROL (Acrimed)

lundi 17 juin 2024

[1] MSF, « Carnage dans le camp de Tal al-Sultan : les États qui soutiennent les opérations militaires d'Israël sont complices de ce nouveau massacre de civils à Gaza », 30/05.

[2] Voir également le sujet d'Arrêt sur images : « Frappe meurtrière à Rafah, partout en ligne, nulle part en Une ? », 31/05.

Une nouvelle faillite du quatrième pouvoir

Les médias contre Julian Assange

La libération du journaliste australien, fin juin, clôt un calvaire de quatorze ans. Elle n'allège pas en revanche la responsabilité de ses persécuteurs. Dans ce domaine, Washington, Londres et Stockholm ont agi avec la complicité d'une institution censée dire la vérité au pouvoir et protéger les innocents : la presse, pour une fois assez peu confraternelle...

Depuis le 25 juin 2024, grâce à un accord de plaider-coupable conclu avec le ministère de la justice américain, Julian Assange est libre. Mais la presse mondiale n'a pas tiré ce feu d'artifice euphorique qui aurait accueilli le retour à la vie commune de n'importe quel journaliste enfermé pendant quatorze ans pour avoir révélé des crimes de guerre. L'ambiance éditoriale était teintée d'une étrange retenue. « *Ses actions ont divisé l'opinion* », constatait *The Guardian* (26 juin), principal quotidien de « gauche » au Royaume-Uni, qui avait publié plusieurs dizaines d'articles hostiles au fondateur de WikiLeaks. Invariablement, les portraits consacrés à l'heureux dénouement accordent une large place aux détracteurs : « *un divulgateur imprudent qui a mis des vies en danger* » (*The New York Times*, 27 juin), « *quelqu'un qui recherche la publicité* » (BBC, 25 juin), « *soupçonné de servir les intérêts de Moscou* » (FranceInfo, 25 juin), bref, un « *personnage trouble* » (*Le Monde*, 27 juin). Pour le quotidien vespéral, cette mauvaise réputation s'expliquait aisément : « *Julian Assange n'a cessé d'alimenter la controverse.* » Une controverse que les journalistes avaient eux-mêmes largement nourrie avant de la décrire comme un fait...

« *Il n'y a qu'une seule façon de s'y prendre : abattre illégalement ce fils de pute.* » Depuis l'appel au meurtre du « *traître* » lancé sur Fox News en 2010 par le commentateur démocrate Robert Beckel jusqu'aux éditoriaux de « soutien » en forme de pendaison, en passant par les fausses informations du *Guardian* concernant une prétendue collusion de Julian Assange avec M. Donald Trump et Moscou en 2018, le journaliste emprisonné a pu apprécier le nuancier de la malveillance médiatique (1). Le sujet central n'était plus le message – le contenu des révélations de WikiLeaks et la réalité crue du pouvoir américain qu'elles dévoilaient – mais la personnalité et l'éthique du messenger, voire son hygiène (*Daily Mail*, 13 avril 2019).

On oublierait facilement que les noces entre WikiLeaks et la presse traditionnelle furent célébrées en grande pompe, tant elles furent éphémères et intéressées. Lorsque l'organisation se propulse en 2010 sur le devant de la scène mondiale en rendant publics des documents classifiés confiés par la lanceuse d'alerte Chelsea Manning, analyste du renseignement militaire américain, la manne alimente antennes et colonnes pendant des mois. WikiLeaks noue alors des partenariats avec des journaux prestigieux afin de donner plus d'écho à ces révélations accablantes pour Washington : la conduite criminelle de son armée en Irak et en Afghanistan, l'enfer de la prison de Guantánamo ou les dessous peu reluisants de la diplomatie américaine.

Pour ce dernier dossier, connu sous le nom de « *Cablegate* », *The New York Times*, *The Guardian*, *Der Spiegel*, *El País* et *Le Monde* profiteront amplement des scoops puisés dans les 250 000 télégrammes diplomatiques. Le 25 décembre 2010, la rédaction du *Monde* désigne Julian Assange « *homme de l'année* ». Chacun sait déjà que ce fournisseur de contenus explosifs fait peser une menace sur le monopole de l'information légitime revendiqué par les médias établis, mais, alors, règne une paix précaire assise sur une division du travail : WikiLeaks alimente en données brutes authentifiées des médias qui les trient, les hiérarchisent – puis se tressent des lauriers. Les médias n'ignorent rien de la philosophie libertaire d'Assange qui, comme nombre d'informaticiens de sa génération, rêve d'une nouvelle Réforme qui abolirait les intermédiaires compromis avec le pouvoir.

Aussi, en ce jour de Noël 2010, *Le Monde* accompagne son éloge d'une étiquette – « *la personnalité la plus controversée de la planète* » – qui ne quittera plus le fondateur de WikiLeaks et ressortira sitôt que l'actualité judiciaire imposera aux médias, entre de longues plages d'indifférence, de parler de l'affaire : « *“cyber-warrior” énigmatique et controversé* » (*L'express.fr*, 19 mai 2017), « *héros controversé d'une transparence parfois troublée* » (*Lepoint.fr*, 7 septembre 2020), « *héros controversé de la liberté d'informer* » (Agence France-Presse, 10 décembre 2021), « *figure controversée au centre de théories du complot* » (« *Complorama* », France Info, 29 avril 2022). « *Controversé* » : sous son apparente objectivité, cet adjectif sparadrap présente l'étrange propriété de ne coller qu'aux souliers des dissidents du monde occidental.

Pour les médias, les enjeux du cas Assange étaient pourtant d'une clarté cristalline : en mai 2019, les États-Unis l'inculpaient en vertu de l'Espionage Act de 1917, menaçant ainsi toute la profession d'une criminalisation du journalisme. Son extradition vers les geôles américaines aurait signé la capitulation en rase cam-

pagne du « quatrième pouvoir ». Les anciens « clients » de WikiLeaks se résignèrent donc à s'opposer – sans excès d'enthousiasme – à ce qu'il soit livré outre-Atlantique.

L'art de détruire un confrère

Ce « soutien » sera systématiquement assorti de réserves, voire de dénigrement, comme dans cet éditorial du *Monde* le 26 février 2020 : « Julian Assange ne s'est comporté ni en défenseur des droits de l'homme ni en citoyen respectueux de la justice. Dès 2011, il a bafoué ses engagements en publiant les documents américains non expurgés. Il a ensuite refusé de se rendre à une convocation de policiers suédois après deux plaintes pour agression sexuelle (...). Prompt à s'attaquer aux secrets des pays démocratiques, Julian Assange s'est montré moins empressé à l'égard des pays autoritaires. Il a travaillé pour *Russia Today*, télévision de propagande financée par le Kremlin. En 2016, il a diffusé des documents subtilisés par les services secrets russes au Parti démocrate américain afin de discrediter sa candidate, Hillary Clinton. » En d'autres termes, ce journaliste ne révélait pas les « bons » secrets et court-circuitait les professionnels.

Pareille faute de goût ne passait pas davantage à Mediapart (15 avril 2019). Dans une défense du journaliste australien publiée par le site d'information, le déontologue Edwy Plenel jugea opportun d'insérer le passage suivant : « Il y a plein de raisons légitimes d'être indifférent au sort de Julian Assange, arrêté le jeudi 11 avril par la police britannique dans l'ambassade d'Équateur où il s'était réfugié depuis près de sept ans : les accusations de violences sexuelles qui le visent en Suède ; son aventurisme égocentrique dans la gestion de WikiLeaks qui a fait le vide autour de lui ; sa dérive déontologique vers la diffusion brute de documents, sans travail de vérification ni de contextualisation ; son obscure complaisance, à tout le moins, pour le pouvoir russe et son jeu géopolitique. » Dans sa contribution modeste au mouvement de solidarité, *Le Canard enchaîné* (15 décembre 2021) sut trouver les mots justes pour rallier de nouveaux soutiens : « Certes, Assange est parfois confus, ambivalent, irresponsable (quand des documents non filtrés mettent des vies en danger), consternant (lors de la campagne présidentielle américaine, il avoue sa préférence pour Trump). »

En guise de campagne médiatique internationale pour exiger l'abandon des poursuites américaines, l'initiative la plus notable prit la forme d'un court « Appel de journaux en faveur de Julian Assange : "Publier n'est pas un crime" », signé en novembre 2022 par les cinq partenaires internationaux d'antan. Et même dans ce geste de solidarité, les directeurs de journaux reprochaient au prisonnier politique que « des versions non censurées des télégrammes diplomatiques ont été rendues publiques » (*Le Monde*, 29 novembre 2022).

Cette réputation d'irresponsabilité dans la publication de documents se révèle pourtant infondée. Des spécialistes de l'affaire, dont la journaliste d'investigation italienne Stefania Maurizi, ont clairement établi que la faute incombait à deux collaborateurs du *Guardian* (2). Luke Harding et David Leigh avaient en effet publié dans un livre le mot de passe qu'Assange avait confié au second pour accéder au fichier dans le cadre de leur partenariat. Cette négligence catastrophique, pourtant signalée à l'époque par WikiLeaks (3), ne fut jamais attribuée à ses auteurs. L'organisation tenta d'empêcher la dissémination et informa le département d'État américain du risque. Constatant que le site Cryptome avait publié les télégrammes bruts le 1er septembre 2011, WikiLeaks fit de même le lendemain, expliquant vouloir ainsi avertir au plus vite les personnes potentiellement en danger.

Après la publication en juillet 2010 des documents sur la guerre en Afghanistan, le Pentagone affirma que le site avait mis des vies humaines en danger (troupes américaines, collaborateurs afghans, informateurs) et que Julian Assange avait peut-être même « du sang sur les mains » (*CNN*, 29 juillet 2010). Las, les États-Unis n'ont pu fournir un seul exemple, y compris dans l'enceinte de tribunaux (4). Quatorze ans plus tard, cette accusation, aux occurrences innombrables, survit. Le 25 juin dernier, Patrick Cohen célébrait la libération d'Assange en expliquant sur le plateau de l'émission « C à vous » (*France 5*) que des « opérationnels de terrain (...) ont payé de leur vie » les révélations de WikiLeaks (5). Le lendemain, la juge américaine du tribunal fédéral de Saipan (îles Mariannes du Nord) exposait le manque de professionnalisme du journaliste français lors de l'audience qui entérinait l'accord de plaider-coupable : « Le gouvernement a indiqué qu'il n'y avait pas de personne victime dans cette affaire. Cela signifie que la diffusion de ces informations n'a pas entraîné de préjudice physique connu. » Dans les médias les plus mobilisés contre la propagation des fake news, l'information n'a pas suscité une avalanche de rectificatifs.

Plus que tout autre épisode, les allégations de viol ont fortement contribué à isoler Assange. Si elles furent complaisamment évoquées par la presse – *Charlie Hebdo* vitupéra contre ce « Gandalf violeur et mentalement diminué » (23 novembre 2022) –, les journalistes précisaient rarement que le stade de l'enquête préliminaire n'avait jamais été dépassé. L'enquête menée par M. Nils Melzer, ancien rapporteur spécial de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur la torture, s'appuie, elle, en revanche, sur « 10 000 pages de dossiers de procédure, de correspondance et d'autres preuves fiables provenant d'une multitude de sources » ; le juriste établit que l'« affaire suédoise » était une machination destinée à neutraliser le fondateur de WikiLeaks (6). Stefania Maurizi a fait de même dans son propre ouvrage, s'appuyant sur des correspondances entre par-

quets britannique et suédois. À de très rares exceptions près (Jack Dion dans *Marianne*, Anne Crignon dans *Le Nouvel Obs*), la presse française n'a guère rendu compte de ces deux livres. Parmi les trois anciens partenaires hexagonaux de WikiLeaks (*Le Monde*, *Libération* et *Mediapart*), aucun n'a mentionné leur parution ni signalé la sortie en France de deux documentaires consacrés à l'affaire (7).

Enfin, souvent suggérés mais jamais étayés, les liens avec la Russie épaississent le nuage de rumeurs qui tient lieu d'information sur Assange. Les rencontres à l'ambassade d'Équateur avec « des Russes », ainsi qu'avec Paul Manafort, directeur de la première campagne présidentielle de M. Donald Trump, étaient un faux scoop. Lancé par Luke Harding dans *The Guardian* le 27 novembre 2018, il fut immédiatement repris par *Libération* qui ne s'est jamais rétracté. Des pirates informatiques russes fournissant à WikiLeaks des courriels compromettants concernant Mme Hillary Clinton et l'establishment démocrate ? Malgré les affirmations pleines d'assurance des médias, la chose n'est toujours pas établie (8). Julian Assange serait tout de même coupable d'avoir « animé une émission pour *Russia Today* » (*Franc-Tireur*, 3 juillet 2024), n'est-ce pas ?... Eh bien non, toujours pas (9).

La lutte contre les fausses informations et le conspirationnisme, grande cause civilisationnelle de la presse libérale, a connu une éclipse chaque fois qu'il fut question d'Assange. La collaboration des médias à la persécution du fondateur de WikiLeaks discrédite un peu plus une profession à bout de souffle (10). Et isole davantage les journalistes intègres : Julian Assange a dû plaider coupable d'avoir fait son métier.

Laurent DAURÉ (Monde diplomatique, août 2024)

Journaliste et membre fondateur du comité de soutien français à Julian Assange.

(1) Lire Serge Halimi, « L'honneur perdu du “Guardian” ? », *Le Monde diplomatique*, janvier 2019.

(2) Stefania Maurizi, *L’Affaire WikiLeaks. Médias indépendants, censure et crimes d’État*, Agone, Marseille, 2024.

(3) « “Guardian” journalist negligently disclosed Cablegate passwords », 1^{er} septembre 2011.

(4) Ed Pilkington, « Bradley Manning leak did not result in deaths by enemy forces, court hears », *The Guardian*, Londres, 31 juillet 2013.

(5) Cité par Fabien Rives, « Julian Assange calomnié sur France 5 », 4 juillet 2024.

(6) Nils Melzer, *L’Affaire Assange. Histoire d’une persécution politique*, Éditions Critiques, Paris, 2022. Lire aussi, du même auteur, « Cajoler Pinochet, briser Assange », *Le Monde diplomatique*, août 2022.

(7) Clara López Rubio et Juan Pancorbo, *Hacking Justice : Julian Assange* (2021), et Ben Lawrence *Ithaka. Le combat pour libérer Assange* (2023), tous deux distribués par Les Mutins de Pangée.

(8) Aaron Maté, « CrowdStrikeOut : Mueller’s own report undercuts its core Russia-Meddling claims », 5 juillet 2019.

(9) L’émission « The world tomorrow » a été produite de façon indépendante par la société Quick Roll Production (créée par Assange) et la société britannique Dartmouth Films ; elle a été vendue à une douzaine de médias dans le monde, dont *Russia Today*. Cf. Stefania Maurizi, *L’Affaire WikiLeaks... op. cit.*

(10) Kevin Gosztola, *Guilty of Journalism. The Political Case against Julian Assange*, Seven Stories Press, New York, 2023.

(8) Aaron Maté, « CrowdStrikeOut : Mueller’s own report undercuts its core Russia-Meddling claims », 5 juillet 2019.

(9) L’émission « The world tomorrow » a été produite de façon indépendante par la société Quick Roll Production (créée par Assange) et la société britannique Dartmouth Films ; elle a été vendue à une douzaine de médias dans le monde, dont *Russia Today*. Cf. Stefania Maurizi, *L’Affaire WikiLeaks... op. cit.*

(10) Kevin Gosztola, *Guilty of Journalism. The Political Case against Julian Assange*, Seven Stories Press, New York, 2023.

Médias et extrême droite : de l'accélération au basculement

Clarifications.

Nous avons expliqué, en long et en large, comment les pratiques ordinaires du journalisme politique, souvent de façon inconsciente, participaient de la banalisation de l'extrême droite. Mais le moment qui s'est ouvert avec la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin marque un tournant, une accélération, un basculement.

La diabolisation hystérique de LFI et du Nouveau Front populaire en est le symptôme évident (nous y reviendrons). Mais, plus directement, nous assistons au glissement explicite d'une fraction du champ journalistique dans les bras de l'extrême droite – s'inscrivant ainsi dans les pas du champ politique et particulièrement de LR (alliance du président, Éric Ciotti, avec le RN ; déclaration du candidat tête de liste aux élections européennes, François-Xavier Bellamy, qui voterait « *bien sûr* » pour le RN plutôt que pour le Nouveau Front Populaire en général et LFI en particulier).

Une accélération qui se manifeste bien sûr dans le groupe Bolloré. Depuis tout en haut d'abord, puisque *Le Monde* nous apprend que Vincent Bolloré et Éric Ciotti sont de mèche.

Par les têtes d'affiche ensuite : de Pascal Praud en campagne pour « l'union des droites » à Cyril Hanouna qui tente de mettre en scène sur son plateau le rapprochement de Reconquête avec le RN, après avoir laissé entendre que ce dernier était moins dangereux que LFI – et avoir dit « *LFI au pouvoir, moi je pars, c'est sûr !* » puis, sur X (12/06) : « *C'était une boutade ! Je serai [toujours] là pour vous mettre devant vos idées nau-séabondes et anti républicaines ! [...] Vous êtes la honte de la France !* »

Par les petits soldats enfin : c'est ainsi que l'on apprend que le chroniqueur Guillaume Bigot, habitué des plateaux de CNews, sera candidat RN aux élections législatives.

Mais le basculement ne se limite pas aux médias du groupe Bolloré. Premier exemple : d'après BFM-TV, le sondeur médiatique Jérôme Sainte-Marie sera lui aussi candidat RN aux législatives. Deuxième exemple : le directeur des rédactions du *Figaro*, Alexis Brézet, ne se désolidarise pas d'Éric Ciotti. Troisième exemple : Alain Finkielkraut, dans *Le Point*, admet la possibilité de « *peut-être* » devoir « *à plus ou moins longue échéance* » voter pour le RN pour faire barrage à LFI.

Et la campagne ne fait que démarrer.

Maxime FRIOT (Acrimed)
vendredi 14 juin 2024

Gouvernements VS réseaux sociaux : la guerre a commencé

Pressions, interdiction et arrestation: la semaine a été chargée pour les dirigeants des plus gros réseaux sociaux de la planète. Les autorités de différents pays s'immiscent de plus en plus dans les affaires de ces géants de la tech, sous les yeux de citoyens dont certains sont inquiets pour l'avenir de la démocratie et de la liberté d'expression.



© Canva/Instagram

Le fondateur et PDG de la messagerie Telegram, Pavel Durov, a été arrêté par les autorités françaises le 24 août dernier, dans le cadre d'une enquête criminelle. Il est accusé de nombreux délits, dont le refus de coopérer avec les autorités et la complicité de crimes s'organisant sur sa plateforme, tels que le trafic de stupéfiants, la pédocriminalité, l'escroquerie ou le blanchiment en bande organisée. Quatre jours plus tard, Pavel Durov a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire. Depuis, la France flirte avec l'incident diplomatique. Non seulement cela la met dans la position délicate d'avoir franchi un pas que même Poutine n'a pas franchi, mais en plus les Émirats Arabes Unis, où Telegram est juridiquement installée, ont réagi immédiatement à l'arrestation de Pavel Durov, demandant à ce qu'il ait accès «de toute urgence à tous les services consulaires».

Les rumeurs fusent sur internet et dans la presse. *Le Canard enchaîné* a par exemple laissé entendre que Pavel Durov était tombé dans le piège d'un Emmanuel Macron qui l'aurait invité à dîner ce soir-là, alors que le chef de l'Etat était au Touquet au même moment. On a également pu lire ici ou là que les Émirats arabes unis avaient gelé l'achat de Rafales. Il semblerait que ce soit faux également.

Il y a quatre mois, Pavel Durov expliquait à Tucker Carlson, lors d'une interview, que la véritable menace rencontrée par Telegram ne venait pas des gouvernements, mais de Google et Apple, qui peuvent décider de retirer l'application de leur store en cas de refus de collaborer avec eux.



En Suisse, le directeur de Proton, Andy Yen, a réagi dans une interview passionnante pour Le Temps, dans laquelle il déclare notamment que « nous sommes aujourd'hui sur une tendance qui nous éloigne de la liberté d'expression. Or celle-ci est l'un des principes fondamentaux de la démocratie. Nous sommes dans un monde où les autocrates gagnent de plus en plus de pouvoir. Je suis donc très inquiet. »

Car, désormais, le principe même du chiffrement (qui permet de protéger les conversations des utilisateurs) est remis en question. Les réseaux sociaux doivent-ils autoriser tous les échanges sur leur plateforme au nom de la liberté d'expression, y compris quand ceux-ci contreviennent à la loi de tel ou tel pays ? Andy Yen a son avis sur la question : « Je reconnais que le chiffrement a des inconvénients et peut permettre à des criminels de communiquer, explique-t-il encore au Temps. Mais en tant que société, je pense que nous devons l'accepter parce que la solution alternative, c'est la fin de la vie privée. Ce qui est bien pire. Si nous ne faisons pas les choses correctement, je pense que ce qui est en jeu est de savoir si la démocratie peut survivre au XXI^e siècle. »

Pour Fabrice Epelboin, entrepreneur et expert en cybersécurité, la situation est claire : « Si on part du principe qu'on est entré dans l'ère de l'arbitraire, ça tient debout. C'est un signal lancé au monde de la tech qui voudrait protéger la vie privée des citoyens, c'est cohérent avec les menaces de Thierry Breton face à Elon Musk et la réglementation Chat Control. Les mêmes principes que pour les *Twitter Files* sont à l'œuvre. »

Meta et les aveux de Zuckerberg

Si les *Twitter Files* n'avaient pas suscité l'esbrouffe qu'un tel scandale aurait mérité au moment de leur divulgation par Elon Musk, les choses ont changé cette semaine. Mark Zuckerberg a admis, dans une lettre au président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, que Facebook avait bien contribué à censurer les voix dissidentes pendant la pandémie de Covid, dont celle du Dr Jay Bhattacharya, de Stanford.

« En 2021, des membres officiels de l'administration Biden, y compris la Maison blanche, ont fait pression de façon répétées sur nos équipes pour qu'elles censurent certains contenus liés au Covid, y compris ceux relevant de l'humour et de la satire », peut-on notamment lire dans la lettre.

Quel avenir pour Twitter ?

Mais le réseau social dont l'avenir est le plus incertain est certainement X (le nouveau nom de Twitter). Elon Musk s'est lancé dans une guerre numérique avec le gouvernement brésilien, et plus particulièrement le juge Alexandre de Moraes, qu'il accuse d'être un « dictateur diabolique ».

Tout a commencé lorsque ce juge a demandé à Elon Musk de réguler Twitter, dénonçant « L'instrumentalisation de X par le biais de l'action de groupes extrémistes et des milices numériques sur les réseaux sociaux, avec une diffusion massive de discours nazis, fascistes, haineux, antidémocratiques ». Ainsi, la plateforme mettrait en péril la démocratie brésilienne.

Elon Musk a donc décidé de fermer ses bureaux au Brésil, ce qui a entraîné l'interdiction pure et simple du réseau social dans le plus grand pays d'Amérique latine. Alexandre de Moraes a également décrété la suspension des activités de Starlink, l'entreprise de satellites qui permet notamment l'accès à internet dans des

régions situées loin des grands centres urbains. Or, Starlink est indispensable à l'armée brésilienne. Le juge, membre de la Cour suprême du Brésil, est donc dans une situation délicate.

Et ce n'est pas un vain mot ! Échaudé par l'arrestation de Pavel Durov, Elon Musk a décidé de réagir en lançant des documents compromettants concernant Alexandre de Moraes sur Twitter. Pour ce faire, il a même créé un compte dédié, promettant ce qu'il a baptisé les Alexander Files.

« Aujourd'hui, nous commençons à mettre en lumière les abus de la loi brésilienne commis par Alexandre de Moraes. Nous avons été obligés de partager ces décisions car il n'y a pas de transparence de la part du tribunal et les personnes censurées n'ont aucun recours pour faire appel. Nos propres appels ont été ignorés. Et maintenant, le peuple brésilien se voit refuser l'accès à X. La justice secrète n'est pas une justice du tout. Aujourd'hui, nous disons que cela doit changer. »

Affaire à suivre de très près, donc !

<https://www.limpertinentmedia.com/post/gouvernements-vs-reseaux-sociaux-la-guerre-a-commence?cid=c200b6e8-db2a-4ee4-bdb2-0205112fc940>

La chaîne qu'on adore ne pas regarder

Arte à l'avant-garde du conformisme

Publique, culturelle, exigeante : dans un univers audiovisuel écrasé par l'argent, le temps réel et l'audimat, la chaîne franco-allemande Arte tient du miracle. Séries et documentaires de qualité ont dilué son élitisme. Mais sa vision de l'histoire réduite au nazisme et au communisme, son atlantisme, et sa foi libérale-européenne cimentent une orientation éditoriale sermonneuse.

Friande de ses séries sophistiquées, son cinéma d'auteur et ses documentaires fouillés, la bourgeoisie progressiste plébiscite la chaîne culturelle franco-allemande. Choix exceptionnel sur le Vieux Continent, Arte ne diffuse pas de série produite aux États-Unis. « C'est la plus grosse entreprise culturelle jamais conçue entre deux pays et la seule chaîne intégralement bilingue au monde », remarquait en 2022 M. Patrick Démerin, ex-responsable adjoint des soirées « Thema » d'Arte (1).

Malgré ou grâce à des audiences structurellement modestes (2,9 % de parts de marché en France, 1,2 % en Allemagne) (2), elle a gagné ses galons d'institution consensuelle, par défaut en quelque sorte. Méconnue du très grand public, la chaîne n'est ni spécialement aimée ni franchement détestée, au-delà de son cercle de fidèles. « Elle est installée dans le paysage, les gens sont contents de l'existence d'Arte, même s'ils ne la regardent pas », résume son fondateur et ex-président Jérôme Clément, qui l'a dirigée pendant vingt ans. Apprécier une chaîne de télévision sans la regarder, est-ce bien raisonnable ? « Dire du bien de la chaîne culturelle et du mal des télévisions commerciales, c'est le pont aux ânes de ceux qui veulent paraître amis des arts et de l'intelligence, quand bien même ils regarderaient beaucoup plus souvent les secondes que la première », ironisait en 2002 Philippe Meyer, alors animateur et producteur à France Culture (3).

Conseiller culturel du premier ministre socialiste Pierre Mauroy de 1981 à 1984, M. Clément incarne à la perfection la distinction culturelle propre aux concepteurs d'Arte et à son public. Dans son autobiographie, ce haut fonctionnaire confie son goût pour les arts picturaux, hérité de son éducation. « J'ai toujours été intrigué par la peinture. Enfant, je passais des heures à regarder les toiles ou les gravures dans les maisons familiales. Chez mon grand-père paternel, le style était très classique, plutôt napoléonien, métissé de IIIe République, meubles en acajou, bibliothèques avec livres reliés, canapés assez raides, inconfortables, tapissés de motifs antiques (4). » Cette inclination fut à l'origine de l'émission « Palettes ». Alain Jaubert y décortiquait un tableau de manière savante et pédagogique. « J'étais heureux que La Sept [la chaîne préfigurant Arte] puisse permettre cette démocratisation de la culture sur un terrain difficile », souligne M. Clément.

Une démocratisation en trompe-l'œil, compte tenu du caractère confidentiel des premières audiences d'Arte ? Plus une voix ne s'élève aujourd'hui pour dénoncer l'« élitisme », le « snobisme » de la chaîne, comme ce fut le cas à sa naissance en 1992. Oubliés, les programmes abscons des origines, teintés d'art contemporain. Qui se souvient qu'en 1994 Arte diffusa *Blue*, « création visuelle et sonore du réalisateur Derek Jarman : soixante-quinze minutes d'un écran bleu, accompagné d'un poème sonore (5) » ?

En France, les 10 ans de la chaîne ravivèrent à peine la flamme de la critique. De l'autre côté du Rhin, *Die Zeit* titra : « Très prisée mais peu regardée ». Quelques années plus tard, le journal de gauche *Frankfurter Rundschau* s'interrogeait : « *On peut se demander pourquoi une station de qualité rencontre si peu d'écho* » (*La Croix*, 4 mars 2006).

L'audience d'Arte Allemagne n'a pas décollé, en partie car la chaîne n'a pas le monopole de la culture outre-Rhin. 3sat diffuse également des programmes culturels, produits par les chaînes publiques allemandes ARD et ZDF, la chaîne autrichienne ORF et la chaîne suisse SRG SSR. Imaginer que ces audiences confidentielles découlent de choix de programmation élitaires en phase avec les préférences des professions intellectuelles supérieures, noyau dur des « CSP+ », auxquelles appartiennent les décideurs de la chaîne, provoque l'indignation de ceux-ci. « *C'est bien mal connaître Arte que de nous considérer comme "élitistes"* », réplique Mme Ingrid Libercier, directrice des programmes du Groupement européen d'intérêt économique (GEIE). *Regardez notre programmation de près : une série comme En thérapie a connu un succès gigantesque, avec plus de 123 millions de vidéos vues !* »

Comment sortir la culture d'une niche télévisuelle haut de gamme plus de trente ans après sa création ? « *Critiquée quand l'audience est insuffisante, critiquée aussi si ses programmes venaient à ressembler à ceux des chaînes privées, Arte marche sur une ligne de crête étroite* », estime M. Jobst Plog, coprésident de la chaîne de 1999 à 2002. La question agace quelque peu son ex-collègue Jérôme Clément. « *Quand Arte a été créée, le président de France Télévisions de l'époque, Hervé Bourges, nous reprochait de ghettoïser la culture. À ses yeux, une chaîne culturelle ne pouvait pas se développer en dehors du service public. Mais la logique de l'audimat rend impossible toute ambition culturelle, sur France Télévisions comme dans le privé* », fait-il valoir à raison, au vu de l'évolution du paysage audiovisuel français depuis la privatisation de TFI en 1987.

La chaîne franco-allemande fut d'abord une initiative franco-française. « *L'idée d'une chaîne culturelle est ancienne : dès 1978, il y a trace d'un projet de chaîne éducative et culturelle dans le rapport de l'écrivain François-Régis Bastide, adopté par le bureau du Parti socialiste et qui fixait les grandes lignes de la politique culturelle de la gauche* », rappelle M. Clément. « *Dès 1984, Laurent Fabius, premier ministre, pensait à une chaîne européenne* », poursuit-il.

Le président François Mitterrand sollicitera l'avis de l'historien du Moyen Âge Georges Duby. L'auteur de la série documentaire *Le Temps des cathédrales* se prononce alors pour la création d'une chaîne de télévision éducative et culturelle, avec l'appui de grandes figures intellectuelles comme l'anthropologue Claude Lévi-Strauss et le sociologue Pierre Bourdieu. Embryon de chaîne culturelle, La Sept (Société d'édition de programmes de télévision) voit le jour en 1986. Elle est présidée par Duby.

Peu après son lancement, le ministre plénipotentiaire allemand chargé des relations culturelles avec la France Lothar Späth « *contacte Jack Lang [alors ministre de la culture] pour lui proposer l'extension de la chaîne culturelle, sous la forme d'un projet binational* », se remémore M. Marc Villain, ancien cadre d'Arte. Les partisans de cet élargissement resserré se heurtent aux promoteurs de La Sept. « *Georges Duby n'était pas favorable au côté franco-allemand, l'aspect géopolitique ne l'intéressait pas. Il voulait une chaîne culturelle européenne ouverte sur les intellectuels* », nous confie M. Clément. Mais la partie germanique, gouvernement fédéral comme Länder, rejette l'extension à d'autres pays du Vieux Continent. « *Les Allemands ne voulaient pas dépasser un cadre qui pourrait leur échapper. Pour eux, l'axe franco-allemand était une fin en soi* », contextualise Jean-Baptiste Farge, étudiant à l'École normale supérieure et auteur d'un mémoire consacré à la création d'Arte. Sur ce point crucial, Berlin eut le dernier mot.

Source de financement de poids, adossée à un réseau de onze chaînes partenaires, Arte est devenue la béquille de l'industrie culturelle franco-allemande et européenne. Mais son influence réelle ne se mesurerait ni au nombre de ses coproductions ni « *à ses 3 % d'audience linéaire. La chaîne a notamment relancé le documentaire en France, dont elle reste un soutien majeur* », avance M. Clément.

« *Arte fait la démonstration qu'en s'adressant à lui de manière intelligente le public réagit intelligemment* », salue le cinéaste Gérard Mordillat. En 1997, la chaîne programme son *Corpus Christi*, une série documentaire coréalisée avec Jérôme Prieur et consacrée aux origines du christianisme. Face caméra, des chercheurs font l'exégèse de l'Évangile selon Jean, sans aucune mise en scène ni effets de montage. L'anti-spectacle, voué en principe à une audience marginale. « *Avec 1,8 million de téléspectateurs en moyenne, les douze épisodes ont fait un carton d'audience* », se remémore le producteur, M. Denis Freyd. Vingt-cinq ans plus tard, Mordillat utilisera le même procédé dans les séries *Le Monde et sa propriété* et *Travail, salaire, profit*. Avec ses soirées « *Thema* » et ses enquêtes documentaires au long cours – *Le Temps des ouvriers* ; *Le Capitalisme* ; *Ni Dieu ni maître, une histoire de l'anarchisme* ; *Capitalisme américain, le culte de la richesse* –, Arte offre un espace à la critique de l'ordre économique et social dominant.

À condition toutefois de ne pas cibler trop frontalement un univers médiatique auquel Arte appartient aussi. Réalisateur de documentaires critiques sur les médias mainstream, Pierre Carles sollicita la chaîne culturelle pour financer son documentaire sur Pierre Bourdieu, *La sociologie est un sport de combat*, sorti en 2001.

En vain. « *La seule chose que l'on vit sur l'antenne d'Arte dans ces années-là, c'est une conversation autour de la violence du néolibéralisme entre Pierre Bourdieu et Günter Grass, qui réduisait Bourdieu à un intellectuel "engagé", à un "indigné". Exit le savant et son œuvre. Et personne au sein d'Arte n'a trouvé anormal que la chaîne n'ait aucun documentaire sur Bourdieu à proposer aux téléspectateurs. On cite très souvent le nom de Bourdieu, notamment sur Arte, mais on se garde bien de rendre son œuvre accessible au plus grand nombre* », relève Pierre Carles. M. Clément se défend d'avoir fait écran aux idées du sociologue : « *J'ai proposé à Bourdieu de produire un travail de création audiovisuelle autour de sa pensée, mais il a refusé.* »

Échec de l'ambition interculturelle

En 2002, dans la revue *Le Débat*, Patrick Démerin écorna le consensus autour du monument franco-allemand (6). Outre les audiences linéaires marginales, il pointait l'échec de l'ambition interculturelle à l'origine d'Arte. « *Pourquoi cette "chaîne européenne" ne propose-t-elle aucun espace de débat vivant régulier sur les grands sujets de l'heure entre Européens, et d'abord entre Français et Allemands ? (...) A-t-on le sentiment qu'en dix ans Arte a fait avancer le rapprochement franco-allemand, culturel et intellectuel, et la conscience européenne ?* »

Centralisme d'un côté, fédéralisme de l'autre, la gouvernance des entités nationales reflète les spécificités politico-administratives de chaque pays. À Issy-les-Moulineaux, près de Paris, le siège d'Arte France regroupe ses salariés au sein d'un lieu unique. Décentralisés, leurs homologues allemands se répartissent entre les multiples structures rattachées aux sociétaires constitutifs d'Arte Deutschland. À savoir les neuf chaînes régionales qui composent la première chaîne publique allemande, l'ARD, dont les programmes sont diffusés sur l'ensemble du territoire national ; et la ZDF, au fonctionnement centralisé, comme France 2, par exemple. « *L'ARD et la ZDF produisent et achètent à 50 % chacune les programmes qui constituent l'apport allemand, généralement en première diffusion sur Arte* », souligne la direction.

Membre du conseil d'administration de France Télévisions pendant vingt ans, le sociologue Dominique Wolton veut toujours « *sauver le concept de chaîne généraliste car il est toujours plus difficile de faire du généraliste, donc du lien social, que du thématique* ». À ses yeux, Arte est « *à la fois une réussite thématique et une caution* » qui dispense les élites de leur devoir républicain d'extension du domaine de la culture à l'ensemble de la population française. « *La chaîne s'est assouplie. Moins snob, elle s'est même "peopolisée" d'une certaine manière, ce qui lui a permis de faire progresser son audience.* »

Successeuse de M. Clément en 2011, Mme Véronique Cayla promet de déghettoïser Arte pour de bon. Avec la série *De Gaulle à la plage* ou le programme court *Silex and the City*, elle mise sur l'humour. Dans la même perspective, elle a lancé « *28 minutes* ». Diffusé sur Arte France le soir, à l'heure du journal télévisé, ce magazine d'information et de débats franco-français est programmé en Allemagne dans le courant de la nuit, avec des sous-titres.

Du lundi au jeudi, la journaliste Élisabeth Quin accueille ses invités en plateau avec urbanité, et force compliments. « *André Dussolier, vous êtes un type délicieux, tout le monde est d'accord avec ce constat* », lance-t-elle le 30 mai 2023 au comédien, venu présenter son seul-en-scène. Acteurs, réalisateurs, écrivains, journalistes, scientifiques, universitaires : tous ont quelque chose à promouvoir. On est ici entre personnes bienveillantes et éduquées. Le ton est à la fois studieux et léger, interdiction de se prendre au sérieux.

La séquence centrale réunit trois experts qui débattent d'un sujet dans l'air du temps. Le vendredi, un format légèrement différent décline les fondamentaux de « *28 minutes* ». Pas d'invité en tournée promotionnelle, une séquence débat plus longue, « *Le club* », animée par des trios d'essayistes, universitaires et journalistes. L'historien Pascal Blanchard et le correspondant de *Libération* à Bruxelles Jean Quatremer sont les intervenants les plus fréquents. Spécialiste du fait colonial, apôtre de la diversité, Blanchard est l'archétype du « *bon client* » pour médias de gauche, chez qui il a l'habitude de faire la réclame de ses livres. *Libération*, *Politis* et, donc, Arte se l'arrachent. Défenseur de l'Union européenne quoi qu'il en coûte socialement, Quatremer colla, lui, au macronisme d'atmosphère désormais révolu. La figure du « *28 minutes* » week-end, Renaud Dély, par ailleurs intervieweur sur France Info, multiplie les marques de complicité à leur endroit. « *Là-bas, je crois apercevoir un homme que la rumeur publique et ma fiche qualifient d'historien. Pascal Blanchard, c'est bien vous ?* »

Journaliste engagé, voire militant, Quatremer a révélé avoir fait un don à En marche, le mouvement du candidat Emmanuel Macron, entre les deux tours de l'élection présidentielle en 2017. « *Je suis prêt à tout faire pour que le fascisme ne triomphe pas dans mon pays* », expliquait-il alors sur son compte Facebook (7). Tout enjeu géopolitique étant à ses yeux réductible à une comparaison avec la seconde guerre mondiale, M. Vladimir Poutine est la réincarnation d'Adolf Hitler. « *Il faut interdire aux athlètes russes de concourir aux Jeux olympiques. Même sous bannière neutre. C'est un peu comme si vous me disiez : "Est-ce qu'on autorise l'Allemagne nazie en 1942 à participer aux Jeux olympiques ?"* [moue dubitative de Renaud Dély] *Eh bien, non, on ne peut*

pas autoriser l'Allemagne nazie à participer. Parce que ce que fait la Russie en Ukraine, c'est digne de ce qu'a fait l'Allemagne nazie. C'est aussi simple que ça », martelait-il le 31 mars 2023.

En 2015, Arte diffusa deux documentaires de Quatremer caractérisés par une partialité absolue en faveur des politiques imposées aux Grecs par l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI). « C'est une chose que Jean Quatremer fasse systématiquement prévaloir ses opinions, ses convictions et ses fantasmes européistes dans son travail journalistique – c'est aussi son droit, et cela ne regarde que son employeur et les lecteurs de Libération. Mais c'en est une autre qu'Arte, chaîne publique, faut-il le rappeler, lui confie la réalisation d'un documentaire sur un sujet à propos duquel ses partis pris sont légendaires », estimait alors Blaise Magnin sur le site d'Acrimed (8).

Auteur d'une thèse relative au point de vue transnational véhiculé par l'information sur Arte, Jean-Michel Utard porte un regard mitigé sur « 28 minutes ». Il souligne « la connivence de gens dont on sait qu'ils se croisent ailleurs dans les pince-fesses. Indépendamment des paroles prononcées, les clins d'œil amicaux signent l'entre-soi d'une petite caste parisienne dont on voit les mêmes têtes un peu partout dans les médias, et qui relaient les mêmes positions "euro-bêlantes" (9) ».

Plus empathique avec ses anciens collaborateurs, M. Clément n'en corrobore pas moins en creux l'analyse du sociologue. « Leur positionnement est assez écologiste et un peu gauchiste, mais modérément. Souvent binationaux ou imprégnés d'une double culture allemande et française, ils sont favorables à la construction de l'Europe. Les gens de sensibilité souverainiste ne viennent pas travailler à Arte », assure l'ancien patron. On le croit sur parole. Conçu par la « centrale » franco-allemande, « Arte journal » est le porte-étendard des valeurs de la chaîne. Le contenu du journal télévisé, diffusé à 19 h 20 en Allemagne et à 19 h 45 en France, est identique des deux côtés du Rhin. La rédaction est composée de cinquante et un journalistes permanents, trente français et vingt et un allemands, basés pour la plupart à Strasbourg, mais aussi à Berlin, Paris et Bruxelles. Auxquels s'ajoutent quarante-cinq journalistes indépendants. Rédactrice en cheffe, Carolin Ollivier revendique une ligne : « Davantage que d'autres médias sans doute, nous apportons une attention particulière aux minorités et aux droits des femmes. » Exemple parmi beaucoup d'autres, l'édition du 16 juillet 2023 zoomait sur la marche des fiertés de la communauté homosexuelle en Hongrie. En deuxième partie, le « Grand format européen » évoquait les violences faites aux femmes en Lettonie. Pour des raisons historiques évidentes, les Français de la rédaction sont davantage tournés vers l'Afrique, tandis que les Allemands regardent vers l'est de l'Europe.

Relais de la propagande occidentale

Instigateur en chef du traitement de choc infligé au peuple grec, l'ex-ministre allemand des finances Wolfgang Schäuble meurt fin 2023. Le lendemain, l'ancien président de la Commission européenne, le social-démocrate français Jacques Delors, décède à son tour. « Arte journal » consacre un sujet à chacun dans son édition du 27 décembre. Ils sont présentés successivement comme le malin et le bon génie de la construction européenne. Le conservateur Schäuble « aura marqué cinquante ans de la vie politique allemande, mais c'est en défenseur intransigent de la rigueur budgétaire qu'il restera », observe froidement la présentatrice Meline Freda. En revanche, pour Jacques Delors, les mots doux pleuvent : « Chevalier de la table européenne », « militant pragmatique »... La « méthode Delors », s'émerveille le journaliste Lionel Jullien, facilite l'avènement de la libre circulation des marchandises, personnes, services, et capitaux. « Pompier de l'Europe », il « en devient presque le nouvel architecte ».

Orpheline de Jacques Delors, Arte lui a trouvé un remplaçant de choix en la personne de Raphaël Glucksmann. Dès septembre 2014, Élisabeth Quin le flagornait sans ménagement : « Vous avez passé l'été en Ukraine, vous avez fondé il y a quelques mois à Kiev le centre pour la démocratie européenne, votre père vous trouve déjanté, BHL est jaloux de vous. Vous êtes un activiste anti-Poutine, un idéaliste. Et vous vous définissez comme un consultant en révolution (10)... » Un temps, M. Glucksmann avait même intégré le club des experts tout-terrain de « 28 minutes ».

Un peu moins d'une décennie plus tard, devenu eurodéputé et vice-président de la sous-commission des droits de l'homme au Parlement européen, la symbiose entre lui et les journalistes d'Arte est presque parfaite. Nous sommes le 11 décembre 2023 dans « Arte journal ». « Les Européens vont-ils ouvrir une négociation en vue d'une adhésion de l'Ukraine ? Rien n'est moins sûr. La Hongrie de Viktor Orbán s'y oppose farouchement », s'inquiète la journaliste Meline Freda. Adoptant une posture militante décomplexée, elle pose des questions dont le ton et la forme préparent des réponses attendues : « L'Europe va-t-elle rater ce moment historique et ne pas ouvrir les négociations d'adhésion avec l'Ukraine ? » ; « Là, l'Europe est carrément suspendue au bon vouloir de Viktor Orbán. Comment on fait pour le faire céder, pour le faire infléchir ? ». M. Glucksmann n'a plus qu'à débiter son bréviaire : « Nous sommes en train de rater une occasion historique en ne fournissant pas suffisamment l'aide nécessaire à la résistance ukrainienne. Au moment où on se parle, l'aide européenne ne fait que décliner. »

Si l'on peut comprendre les manifestations de sympathie à l'égard d'un pays agressé militairement, le rôle d'une chaîne publique européenne est-il de relayer la propagande institutionnelle du bloc occidental ? Passant par pertes et profits le sacro-saint principe journalistique du débat contradictoire, deux documentaires chantent les louanges de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Frédéric Compain et Benoît Laborde, les réalisateurs français de *Panique en mer Baltique*, admonestent les chefs d'État et de gouvernement allemands et français des années 2000, dont la naïveté complaisante envers M. Poutine aurait fait le lit de l'impérialisme russe. Le gazoduc Nord Stream 2 ? Une « erreur stratégique », forcément. « Un projet géopolitique afin de s'assurer que l'Europe occidentale ne puisse plus se passer d'énergie russe, quel qu'en soit le prix, politiquement, militairement, et autrement », y martèle le diplomate estonien Sven Sakhov. Le 26 septembre 2022, Nord Stream 1 et 2 subissent le plus grand attentat jamais commis sur des infrastructures énergétiques en Europe. Comme le souligne « Arte info plus » dans son épisode « Nord Stream : un an après le sabotage, où en est-on ? », « l'enquête officielle révèle que les saboteurs ont fui vers l'Ukraine ». Une fois expédié ce rappel de la situation, l'émission brode sur la « stratégie diabolique » de M. Poutine, le « piège tendu » aux Européens à travers ces gazoducs. La série documentaire *La Guerre de l'ombre de Poutine*, elle, suggère sans le dire tout à fait, ni en apporter la preuve, que la Russie pourrait être la commanditaire du sabotage : en juin et septembre 2022, deux vaisseaux russes auraient navigué à proximité des emplacements où les explosions interviendront. Un expert naval britannique juge « louches » les déplacements de ces mystérieux navires « rôdeurs ». À la toute fin de la série est évoqué, rapidement, le fait que « des enquêteurs allemands étudient une possible responsabilité de l'Ukraine dans les explosions ».

Programmé en 2024, le documentaire *Poutine, l'OTAN et l'Europe* déploie les éléments de langage du « monde libre », sans recul ni nuance. Et sur fond d'images de manœuvres militaires réglées comme du papier à musique – aimablement fournies par le service de communication de l'OTAN. Dès l'entame, le ton est donné : « Bâtie sur les ruines de la seconde guerre mondiale, l'OTAN réussit l'impossible. Avec le temps, elle transforme les ennemis en partenaires. » Hauts responsables de l'Alliance, ex-dirigeants et chercheurs amis se succèdent pour délivrer la bonne parole. Représentant radical de l'aile néoconservatrice du Parti républicain, M. John Bolton, qui fut un partisan des guerres américaines au Vietnam, en Irak et ailleurs, présente les enjeux géopolitiques avec une simplicité réjouissante. « Certains disent qu'en étendant les frontières de l'OTAN vers la Russie nous commettons une forme d'agression, que nous menacions la Russie. Je peux vous en parler, puisque je faisais partie de l'administration de George Bush [père]. Lorsque le pacte de Varsovie s'est effondré, l'Union soviétique s'est désintégrée, et les pays d'Europe centrale et orientale tambourinaient à la porte de l'OTAN pour être admis. »

L'URSS, antique tête de turc d'Arte, dont les soirées « Thema » ont souvent assimilé le régime au totalitarisme nazi. Ainsi, dans la série documentaire *Adieu camarades !*, un Tchèque évoque l'écrasement du « printemps de Prague » en 1968. Il explique que « les Russes étaient pires que les Allemands ». Dans le droit fil des « nouveaux philosophes » et autres historiographes à charge du communisme, Arte réduit le bilan de l'Union soviétique aux violations systémiques des droits humains dans ce pays à la fin des années 1920. Tout à sa délimitation du monde entre gentils démocrates et méchants communistes, la chaîne franco-allemande efface certaines aspérités qui feraient tache dans ce tableau noir et blanc. Dans un énième film à la gloire de Winston Churchill, *Géant dans le siècle*, le premier ministre britannique incarne la quintessence du courage libéral face à l'hydre totalitaire. On ne s'étendra donc pas sur les atteintes aux droits humains imputables à l'icône qui adora Benito Mussolini, laissa mourir de faim trois millions d'Indiens pendant la seconde guerre mondiale, fut l'un des fossoyeurs de la démocratie en Iran en 1953, écrasa à la même époque le mouvement nationaliste Mau-Mau au Kenya alors britannique...

Pour élargir le spectre politico-intellectuel d'Arte, mieux valait ne pas compter sur son président du conseil de surveillance. Proche de M. Jérôme Clément, Bernard-Henri Lévy (BHL) devrait bientôt quitter cette fonction qu'il occupe depuis 1993. Sa chaîne n'a jamais oublié de le servir. Arte est toujours là pour diffuser les films grandiloquents de Lévy dont l'influenceur occidental est presque toujours l'acteur principal au milieu de figurants libyens, kurdes ou ukrainiens. Extrait de la notice de présentation du film *Pourquoi l'Ukraine*, diffusé par Arte en juin 2022 : « Au plus près du terrain, du front à la résistance civile, Bernard-Henri Lévy filme la guerre en Ukraine et exhorte l'Europe à agir. Une immersion poignante qui résonne comme un appel à l'aide, au nom de la démocratie. » « Arte est une des rares choses qui fonctionnent en Europe », pouvait objectivement conclure Bernard-Henri Lévy (11).

Grâce à lui ? L'ancien nouveau philosophe aurait déjà dû passer la main. Mais l'assemblée générale des actionnaires a accepté de déroger à ses propres statuts et lui a offert un ultime mandat, qui expirait cette année. Nous y sommes. Bonne fée, la chaîne franco-allemande a financé plusieurs de ses films. *Peshmerga* (à hauteur de 250 000 euros), *Le Serment de Tobrouk* (200 000 euros), *Princesse Europe* (200 000 euros), *Le Jour et la Nuit* (172 560 euros) et *Irak : la bataille de Mossoul* (90 000 euros), indique le magazine *Capital* (12).

Selon la même source, Arte France a aussi versé 100 000 euros pour réhabiliter l'auditorium du lycée français de Kaboul, à la demande de BHL. « Il n'a pas d'influence sur la ligne de la chaîne », murmure son directeur éditorial Boris Razon, un brin de gêne dans la voix. Arte peut le laisser partir avec le sentiment du devoir accompli.

David GARCIA, journaliste (Monde diplomatique, août 2024)

- (1) Patrick Démerin, « Arte, vache sacrée des Français, vache à lait des Allemands, vache folle européenne ? », *Le Débat*, n° 120, Paris, mai-août 2002.
- (2) D'après Arte France.
- (3) Philippe Meyer, *Démolition avant travaux*, Robert Laffont, Paris, 2002.
- (4) Jérôme Clément, *Le Choix d'Arte*, Grasset, Paris, 2011.
- (5) Julien Baldacchino, « 30 choses à savoir sur la chaîne Arte, qui fête ses 30 ans ce 30 mai », France Inter, 29 mai 2022.
- (6) Patrick Démerin, « Arte, vache sacrée des Français, vache à lait des Allemands, vache folle européenne ? », *op. cit.*
- (7) Cité dans Sébastien Fontenelle, Mona Chollet, Olivier Cyran et Laurence de Cock, *Les Éditeurs 2. Le cauchemar continue...*, La Découverte, Paris, 2018.
- (8) Blaise Magnin, « Sur Arte, le procureur Jean Quatremer instruit le procès à charge de Syriza », 9 novembre 2015.
- (9) Entretien entre l'auteur et Jean-Michel Utard.
- (10) Manuel Vicuña, « Raphaël Glucksmann, nouvel intello préféré des médias », 22 mars 2019.
- (11) Entretien avec Cyril Lacarrière, « Bernard Henri-Lévy : “Arte est une des rares choses qui fonctionnent en Europe” », *L'Opinion*, Paris, 2 juillet 2014.
- (12) Jamal Henni, « France Télévisions et Arte, grands mécènes du cinéaste Bernard-Henri Lévy », *Capital*, Gennevilliers, 13 mai 2021.
- (11) Entretien avec Cyril Lacarrière, « Bernard Henri-Lévy : “Arte est une des rares choses qui fonctionnent en Europe” », *L'Opinion*, Paris, 2 juillet 2014.
- (12) Jamal Henni, « France Télévisions et Arte, grands mécènes du cinéaste Bernard-Henri Lévy », *Capital*, Gennevilliers, 13 mai 2021.